



Protocole de validation des données du SINP 974

-

Historique des versions

Version 1.2.0 du 11/05/2020



Historique des versions du protocole de validation

Version	Date	Commentaire
0.6	30/07/17	Version consolidée soumise à consultation des têtes de réseau du SINP 974
0.7	17/08/18	Version intégrant les retours des têtes de réseau du SINP 974, soumis à consultation du CSRPN
1.0	25/09/18	Version validée par le CSRPN (avec recommandations) ayant fait l'objet de retouches mineures. Les recommandations sont à apporter dans une version ultérieure.
1.1	15/04/19	Version intégrant différentes améliorations et compatible avec Taxref version 12
1.1.1	25/06/19	Version intermédiaire intégrant quelques corrections d'erreurs matérielles et des mises à jour de valeurs de référence pour les chiroptères
1.1.2	15/07/19	Version intermédiaire intégrant une évolution concernant le cerf de Java
1.1.3	27/09/19	Version intermédiaire intégrant une évolution concernant le rat
1.2.0	20/04/20	Version validée par le CSRPN du 19/12/2019 et intégrant quelques autres modifications

Modalités de publication des différentes versions du protocole

Le protocole de validation fait l'objet d'évolutions régulières destinées à

- s'adapter aux évolutions de référentiels (par exemple Taxref)
- intégrer les nouvelles connaissances disponibles dans les valeurs de référence utilisées pour la validation
- enrichir les tests existants grâce à des nouveaux tests
- l'étendre à de nouveaux groupes taxonomiques
- corriger d'éventuelles erreurs matérielles

Toutes les évolutions sont versionnées afin de garantir une traçabilité. La version du protocole utilisé pour la validation est mentionnée dans les données. Ces évolutions peuvent être majeures (elles sont alors codées sur deux chiffres, par exemple version 1.1) ou bien mineures (elles sont alors codées sur trois chiffres, par exemple version 1.1.0).

Pour fluidifier l'apport à Borbonica d'évolutions au fil de l'eau, seules les évolutions majeures font l'objet d'une publication complète du protocole intégrant le rapport et toutes ses annexes. Les évolutions mineures quant à elles font seulement l'objet d'une courte description des évolutions apportées. La version majeure suivante intègre alors ensemble des évolutions mineures précédentes afin de maintenir des publications régulières complètes à jour.

Le présent document, ainsi que la dernière version du protocole, sont téléchargeables sur le portail du SINP de La Réunion : <http://www.naturefrance.fr/la-reunion/protocole-de-validation>.

Pour toute question sur le protocole de validation, s'adresser à la DEAL de La Réunion : sinp974@developpement-durable.gouv.fr – 02 62 94 72 57.





	oiseaux_1-19 et oiseaux_2-19 8 nouveaux taxons exotiques sont ajoutés au test : Caille des blés, Caille peinte, Coq bankiva, Faisan de colchide, Francolin gris, Perdrix de Madagascar, Travailleur à bec rouge, Veuve dominicaine. → ajout des critères oiseaux_1-20 à oiseaux_1-28 et oiseaux_2-20 à oiseaux_2-28, modification du critère oiseaux-5 relatif aux taxons non communs Le héron strié et la poule d'eau sont associés aux milieux de type zone humide (couche SIG spécifique associée).
Intégration de la validation réalisée au sein de Faune-Réunion	Les procédures de validation des données issues de l'outil Faune-Réunion sont prises en compte pour alimenter les informations de validation dans Borbonica
Niveaux de validité attribués manuellement pour certaines observations de reptiles et amphibiens	<i>Après usage et rencontre de différentes situations, quelques modifications ont été apportées aux niveaux de validité attribués manuellement à certaines observations qui sortaient comme « douteuses » à l'issue de la validation automatique. En fonction de l'expérience connue de l'observateur, ces observations sont désormais qualifiées de « Certaines » ou « Douteuses » à l'issue de la validation manuelle.</i>

En italique : validations non encore validées par le CSRPN

Changements entre la version 1.1.2 et la version 1.1.3

Les changements suivants ont été apportés :

Libellé	Détail
Complément sur le rat	Le taxon générique <i>Rattus</i> Fischer, 1803 est désormais traité automatiquement par la procédure de validation et reçoit a priori un niveau de validité probable en tant que taxon naturalisé ne posant pas de problème d'identification. Correction en conséquence des critères suivants : 'mammiferes_terrestres_6_probable2', 'mammiferes_terrestres_5_probable1') ;; ajout de <i>Rattus Fischer, 1803</i>

Changements entre la version 1.1.1 et la version 1.1.2

Les changements suivants ont été apportés :

Libellé	Détail
Complément sur le cerf de Java	La sous-espèce <i>Rusa timorensis russa</i> reçoit désormais les mêmes règles de validation que l'espèce <i>Rusa timorensis russa</i> . Correction en conséquence des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> 'mammiferes_terrestres_2_non_réalisable','mammiferes_terrestres_1_douteux1') : retrait de <i>Rusa timorensis russa</i> ; 'mammiferes_terrestres_6_probable2', 'mammiferes_terrestres_5_probable1') ;; ajout de <i>Rusa timorensis russa</i>.





Changements entre la version 1.1 et la version 1.1.1

Les changements suivants ont été apportés :

Libellé	Détail
Correction de quelques erreurs matérielles	Correction des libellés des critères <i>mammiferes_terrestres_3_douteux3</i> , <i>mammiferes_terrestres_4_douteux2</i> , <i>mammiferes_terrestres_6_probable2</i> , et <i>mammiferes_terrestres_5_probable1</i>
Modification des gammes d'altitude de référence de chiroptères	Les altitudes maximum de référence passent de : <ul style="list-style-type: none"> • 1720 à 2150 m pour <i>Taphozous mauritanus</i> (critères <i>chiropteres_5-1</i>, <i>chiropteres_6-1</i>, <i>chiropteres_7-1</i>, <i>chiropteres_8-1</i>, • 2200 à 2320 m pour <i>Mormopterus francoismoutoui</i> (critères <i>chiropteres_5-2</i>, <i>chiropteres_6-2</i>, <i>chiropteres_7-2</i>, <i>chiropteres_8-2</i>, • 668 à 1100 m pour <i>Pteropus niger</i> (critères <i>chiropteres_5-3</i>, <i>chiropteres_6-3</i>, <i>chiropteres_7-3</i>, <i>chiropteres_8-3</i>,
Modification de dates d'observation de référence de juvéniles de chiroptères	Concernant <i>Taphozous mauritanus</i> , la période d'observation passe : <ul style="list-style-type: none"> • de : de début décembre à fin mars, puis de début juillet à fin septembre • à : de début décembre à fin avril, puis de début juillet à fin septembre Les critères <i>chiropteres_9-3</i> , <i>chiropteres_10-3</i> , <i>chiropteres_11-3</i> , et <i>chiropteres_12-3</i> sont modifiés en conséquence.

Changements entre la version 1.0 et la version 1.1

Les changements suivants ont été apportés :

Libellé	Détail
Correction de quelques erreurs matérielles	Ajout de critères de validation automatique qui avaient été oubliés dans la version précédente du protocole
Taxons de poissons et crustacés d'eau douce à détermination difficile	Modification du logigramme de validation automatique pour les poissons et crustacés, permettant ainsi de traiter les cas dans lesquels la détermination des stades juvéniles est complexe et pour lesquels aucun élément dans la donnée d'origine ne permet de connaître le stade de l'individu.
Suivi des modifications	Ajout d'une annexe permettant de suivre les modifications entre les différentes versions du protocole de validation
Validateurs pour les données cétacés	Ajout d'un validateur pour les cétacés (Vanessa Estrade de Globice)
Ajout de taxons pour les poissons d'eau douce	Ajout des taxons <i>Ambassidae</i> Klunzinger, 1870 et <i>Oreochromis</i> Gunther, 1889 dans la liste de référence (poissons oubliés dans la première version).



Libellé	Détail
Taxons d'oiseaux à détermination facile	<p>Ajout de nouvelles règles de validation automatique pour deux taxons simples d'identification :</p> <ul style="list-style-type: none">• le papangue <i>Circus maillardi</i> J. Verreaux, 1862, les données sont toutes qualifiées de probables en milieu terrestre ;• pour le paille-en-queue, les données situées en mer ou à proximité d'un cours d'eau ou de la côte sont qualifiées de probables.
Passage à Taxref version 12	<p>Passage à Taxref version 12. L'impact porte sur les identifiants de taxon qui ont pu évoluer, ainsi que la liste des taxons concernés, suite à des changements de synonymies, d'habitats de vie ou de statuts biogéographiques</p>

